

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 septembre 2021

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DANS LES OUTRE-MER - (N° 4428)

Rejeté

AMENDEMENT

N° CL9

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE UNIQUE

Supprimer les alinéas 6 et 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France insoumise s'oppose à la prolongation de l'Etat d'urgence sanitaire en Polynésie française.

Dès le début de l'été, le Conseil scientifique indiquait la grande vulnérabilité des territoires d'outre-mer, dont implicitement la Polynésie française, bien qu'elle n'était même pas mentionnée. Le bulletin épidémiologique de la fin juin indiquait le taux de couverture vaccinale (au moins 1 dose) des Polynésiens était de 25 %, soit 10 points de moins que la couverture hexagonale à la même date. Près de deux mois plus tard, fin août, 41% des Polynésiens ont une couverture vaccinale complète, contre 60% de l'ensemble des Français, soit près de 20 points d'écart.

Ce creusement de l'écart entre l'Hexagone et la Polynésie est le signe criant de l'échec de la politique sanitaire du gouvernement misant tout ou presque sur la vaccination. C'est le signe d'une rupture d'égalité entre les citoyens.

Pourtant, le Conseil scientifique n'a eu de cesse de mettre en avant la nécessité d'une politique "d'aller vers" les populations, notamment les plus pauvres et les plus éloignées des services publics. C'est pourquoi le groupe parlementaire insoumis a fait, lors du débat sur la dernière loi de gestion de crise sanitaire, la proposition du recrutement d'agent informateurs sur le modèle des agents recenseurs dont l'Institut de la statistique de la Polynésie française, l'ISP, a l'expérience, le dernier recensement général remontant à 2017.

De même, dès le printemps 2020, le Conseil scientifique invitait le gouvernement à "impliquer la société" plutôt que de se satisfaire d'une politique verticale et autoritaire. La déclaration de l'état d'urgence sanitaire et sa prolongation sont le signe de la poursuite de cette politique autoritaire, où rien ou presque n'est anticipé. Ce manque de planification d'alternatives au confinement conduit à

confiner encore un peu plus longtemps nos libertés individuelles et collectives face à l'explosion des contaminations.

Comble de cette impréparation, les établissements scolaires ont été fermés en Polynésie seulement 15 jours après la rentrée des classes. Dans sa note d'alerte du 20 août, le Conseil scientifique appelait à "Anticiper en Outre-mer" et non pas à improviser en jouant avec les libertés des Polynésiens.